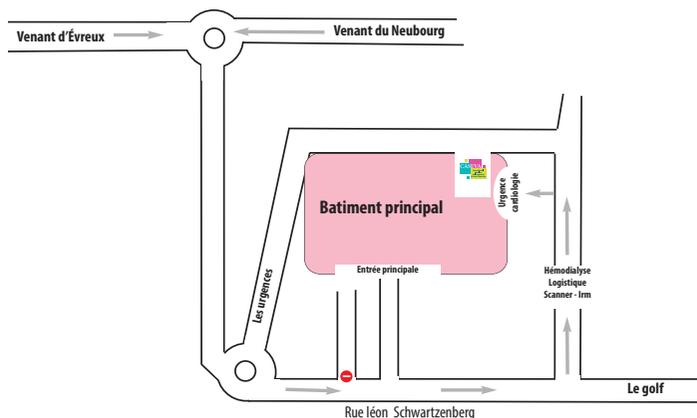


## COMMENT VENIR AU CASEVA ?

Centre Hospitalier Eure-Seine  
Hôpital d'Évreux  
Rue Léon Schwartzberg  
27000 Évreux

Entrée Nord (côté urgences cardiologiques)



Rez-de-chaussée  
2ème porte à droite

## COMMENT NOUS JOINDRE

Le CASEVA vous reçoit  
sur rendez-vous  
Du lundi au vendredi  
De 9h à 17h  
02.32.33.83.34

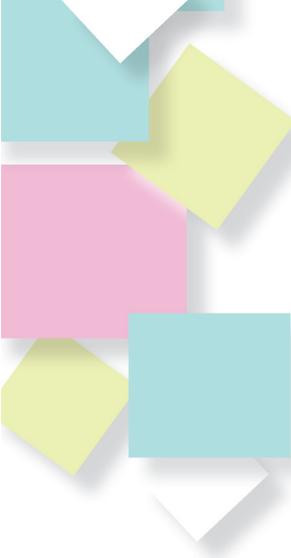
[caseva@ch-eureseine.fr](mailto:caseva@ch-eureseine.fr)

En cas d'urgence médicale  
appeler le 15

# C.A.S.E.V.A



Centre d'Accueil Spécialisé  
de l'Eure pour les victimes



Numéro unique  
02.32.33.83.34

caseva@ch-eureseine.fr

### Qu'est ce que le CASEVA :

Le CH Eure Seine met à disposition un centre spécialisé pour accueillir et prendre en charge les victimes.

### Une équipe spécialisée est là pour vous :

- Médecins
- Psychologues
- Infirmières
- Assistantes sociales
- Assistantes médico-administratives

Vous pourrez bénéficier :

**Accueil**

**Écoute**

**Informations**

**Accompagnement parcours de soin**

**Prise en charge médico-psycho-sociale**

**Orientation**

### CONSULTATION DE MEDECINE LEGALE

*Pour obtenir une constatation des conséquences physiques et psychologiques des faits subis et prévoir des soins si nécessaire.*

Tous les jeudis sur rendez-vous

- Evaluation médico-légale
- Soins complémentaires
- Délivrance d'un certificat
- Orientation des soins

### CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

*Pour rencontrer un psychologue pour la prise en charge psychotraumatique.*

Du lundi au vendredi sur rendez-vous

- Soutien psychologique
- Psychothérapie
- Évaluation et délivrance d'un certificat

### PRISE EN CHARGE SOCIALE

*Pour vous accompagner dans les démarches sociales et administratives*

Du lundi au vendredi sur rendez-vous

- Écoute et information
- Evaluation de la situation sociale
- Ouverture des droits
- Orientation vers les associations et structures ressources
- Orientation vers les associations

### PERMANENCE D'ACCES AU DROIT

*Permanence d'aide aux victimes réalisée par l'association AVEDE ACJE*

*Pour rencontrer un juriste ou travailleur social spécialisé dans l'aide aux victimes.*

Tous les jeudis matin sans rendez-vous

- Accueil et écoute
- Accès au droit
- Information sur les procédures
- Indemnisation
- Orientation

### U.A.P.E.D

*Unité d'accueil pédiatrique enfance en danger.*

*Salle d'audition mineurs victimes*

Uniquement ouverte par les autorités compétentes dans le cadre d'une procédure judiciaire

La salle d'audition UAPED est un outil au service de l'enfant accueilli dans le cadre d'une procédure judiciaire pour une audition et éventuellement des examens médicaux complémentaires.

C'est un lieu à double vocation, médicale et légale, qui tend à lier les nécessités de l'enquête et la qualité de l'accueil en prenant en compte l'état de santé physique et psychologique de l'enfant.

